

- 2022 -

Madame, Monsieur, Docteur,

Dans le cadre de l'enquête d'activité 2022 des programmes d'ETP, nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire suivant **avant le 14 février 2023**, délai de rigueur.

Le financement de l'activité 2022 des programmes qui sera versée en 2023 correspondra aux données saisies dans ce questionnaire.

Nous vous rappelons que les modalités de financement des inclusions dans les programmes ETP incluant des patients **ADULTES** ont été modifiées au 1er janvier 2022 et sont donc applicables pour la 1ère fois.

Ainsi pour bénéficier du financement de l'inclusion d'un patient adulte, ce dernier devra avoir réalisé **un bilan éducatif partagé (BEP) et un nombre de séances égal ou supérieur à 3 en 2022**. Si ce n'est pas le cas (patient ayant eu un bilan éducatif partagé en 2022 mais ayant suivi moins de 3 séances avant le 31.12.2022), **l'inclusion ne devra pas être déclarée en 2022** et devra être comptabilisée sur l'année 2023.

La définition des inclusions dans un programme ADULTES a également été modifiée en 2022. Elle correspond à l'inclusion pour la 1ère fois ou pour des patients qui ont terminé un programme et qui, du fait d'un évènement intercurrent avec leur maladie (hospitalisation, changement de traitement, et/ou avec une augmentation de la sévérité de la maladie...) ont besoin de refaire un programme ETP.

Pour l'année 2022, concernant les programmes ayant inclus des enfants ou des adolescents (patients âgés de moins de 18 ans au moment du BEP), les principes de financement à l'inclusion qui avaient cours précédemment sont conservés.

La réponse aux questions avec une " \* " est obligatoire. Attention, pour les données chiffrées, toutes les cases sont à remplir. Indiquez "0" le cas échéant.

**Bon à savoir** : Tant que vos réponses ne sont pas validées, il vous est encore possible de les modifier. Vous pouvez quitter le questionnaire à tout moment (croix rouge en haut à droite). Vous retrouverez vos réponses à votre prochaine connexion.

Il est possible de compléter le bilan en plusieurs fois (enregistrement automatique).

**ATTENTION** : une fois validé, le bilan ne peut plus être modifié ! Pensez à imprimer le questionnaire avant validation, celui-ci n'étant plus accessible après.

En cas de difficultés ou de questions, vous pouvez joindre :

Mme Imen BAYEUL : ARS-GRANDEST-DEPARTEMENT-PREVENTION@ars.sante.fr

L'équipe ETP Grand Est

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

Intitulé du programme : #

Numéro de dossier #

Thématique du programme : #

*Si changement, merci de préciser:*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Diabète                                 | <input type="checkbox"/> Maladies rares               |
| <input type="checkbox"/> Obésité                                 | <input type="checkbox"/> Maladies respiratoires       |
| <input type="checkbox"/> Maladies infectieuses chroniques        | <input type="checkbox"/> Maladies rhumatologiques     |
| <input type="checkbox"/> Insuffisance rénale                     | <input type="checkbox"/> Psychiatrie                  |
| <input type="checkbox"/> Maladies Cardio-vasculaires sauf AVC    | <input type="checkbox"/> Cancers                      |
| <input type="checkbox"/> Maladies neurologiques                  | <input type="checkbox"/> Accident vasculaire cérébral |
| <input type="checkbox"/> Maladies système digestif (hors cancer) | <input type="checkbox"/> Autres maladies              |



Précédent

#%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### 1 - Description du programme

Nom et prénom du coordonnateur : #

Si changement, précisez:

Fonction du coordonnateur : #

Si changement, précisez:

Le programme ETP était-il actif en 2022 ? (= inclusion de patients, qu'ils aient réalisé ou non 3 séances après le bilan éducatif partagé en 2022) ?

Oui  Non

Si oui, précisez les lieux de mise en oeuvre du programme\* (communes où ont lieu les ateliers):

Si non, merci de préciser les motifs :

Précédent

#%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### 2 - Coordonnées du promoteur

Structure porteuse: #

Si changement, précisez :

Type de structure\* :

- Maison de santé pluridisciplinaire
- Réseau de santé
- Etablissement sanitaire
- Caisse de sécurité sociale (CNAMTS, MSA...)
- Association

Si établissement sanitaire, merci de préciser\*:

- MCO
- SSR
- Psychiatrie

Autre :

Adresse mail de la structure : #

Si changement, précisez :

Précédent

###

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### 2 - Coordonnées du promoteur

Nom de la personne ayant renseigné le questionnaire\* :

Cette personne sera la personne contactée par l'ARS en cas de demande de précisions sur le présent bilan d'activité.

Fonction\* :

Adresse mail\* :

Numéro de téléphone :

Précédent

#%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### 3 - Bilan d'activité - Inclusions

Année 2022

*Attention, toutes les cases sont à remplir. Indiquez "0" si non concerné*

**Il est rappelé que la définition d'une inclusion pour les ADULTES a été modifiée en 2022 et est applicable dans le cadre de ce questionnaire. Vous la retrouverez en cliquant sur le point d'info**



Votre programme concerne des patients :

- Uniquement des adultes
- Uniquement des enfants/adolescents
- Mixte (inclusion à la fois de patients adultes/adolescents/enfants)

Nombre de patients adultes âgés de 18 à 65 ans ayant bénéficié d'un bilan éducatif partagé (BEP) et d'un nombre de séances égal ou supérieur à 3 séances sur l'année 2022 :



Nombre de patients adultes âgés de plus de 65 ans ayant bénéficié d'un bilan éducatif partagé (BEP) et d'un nombre de séances égal ou supérieur à 3 séances sur l'année 2022 :



Nombre d'enfants et adolescents ayant bénéficié d'une des étapes du programme d'ETP en 2022 quelle que soit l'année d'inclusion (bilan éducatif partagé, atelier(s) ou évaluation)



Nombre de patients ayant abandonné le programme en 2022 \* :

Décès :  Oui  Non

Motifs d'abandon :

Précédent

#%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### 4 - Bilan d'activité - Ateliers

Au cours de l'année 2022

*attention, toutes les cases sont à remplir. Indiquez "0" si non concernés*

Nombre d'ateliers réalisés *	En individuel	En collectif	TOTAL
Incluant <b>uniquement</b> des patients <b>hospitalisés</b> (hospitalisation complète ou de jour ou HAD)			#
Incluant <b>uniquement</b> des patients <b>non hospitalisés</b>			#
Incluant des patients hospitalisés <b>et</b> des patients non hospitalisés			#
<b>TOTAL</b>	#	#	#

Précédent

#%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### 5 - Coordination avec le Médecin traitant et intervenants dans le programme

Adressez vous **systématiquement** au médecin traitant :

- La synthèse du **diagnostic éducatif avec les objectifs retenus\*** :  Oui  Non
- La nature et le **rythme des ateliers proposés\*** :  Oui  Non
- Le résultat de l'**évaluation des compétences acquises par le patient\*** :  Oui  Non

Nombre de personnes intervenant de l'équipe auprès des patients\*:



Parmi ces intervenants auprès des patients, combien sont formés à l'ETP\*:



Intervention d'un ou plusieurs patients\* :

Oui  Non

*Si oui, indiquez le nom de l'association de patients :*

*Si oui, précisez le rôle du ou des patients (plusieurs cases peuvent être cochées):*

- Aide à la conception et aux ajustements du programme
- Mise en oeuvre du programme - co-animation d'ateliers
- Aide à l'évaluation du programme

*Si non, motifs de la non participation de l'association de patients:*

Précédent

 #/%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

Si vous avez rencontré des difficultés lors de la mise en oeuvre du programme, merci de bien vouloir les préciser :	Précisions/remarques
<input type="checkbox"/> Baisse d'activité due à la crise sanitaire COVID19	
<input type="checkbox"/> Disponibilité du personnel pour mettre en oeuvre le programme	
<input type="checkbox"/> Turn-over au sein de l'équipe ETP	
<input type="checkbox"/> Ressources: locaux, matériel, outils informatiques, de reporting, etc	
<input type="checkbox"/> Assiduité des patients	
<input type="checkbox"/> Horaires de l'ETP incompatibles avec une activité professionnelle	
<input type="checkbox"/> Distance entre domicile patient et lieux de mise en oeuvre ETP	
<input type="checkbox"/> Difficultés linguistiques/culturelles	
<input type="checkbox"/> Financement	
Autre :	

Précédent

#%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés - 2022 -

### Précisions et évolutions du programme

Si vous souhaitez apporter des précisions sur la réalisation de votre programme ETP, merci de bien vouloir l'indiquer ici:

Evolutions par rapport à la dernière autorisation (changement de coordonnateur, modification de l'équipe, des lieux de mises en oeuvre, des ateliers...etc.):

Précédent

#/%#

Suivant

## Bilan d'activité annuel des programmes d'ETP autorisés

- 2022 -

L'équipe ETP vous remercie d'avoir rempli ce questionnaire.

### IMPRESSION

**Pour imprimer ce rapport cliquez sur le bouton ci dessous:**  
(pensez à imprimer le rapport avant validation, celui-ci n'étant plus accessible après)



### VALIDATION

**N'oubliez pas de valider vos réponses avant le 14 février 2023 afin qu'elles soient bien prises en compte par l'ARS**

**Pour valider vos réponses, cliquez sur le bouton ci-dessous**  
(attention, après validation il ne sera plus possible de modifier vos réponses)

Précédent



